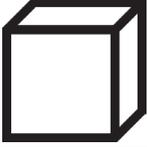
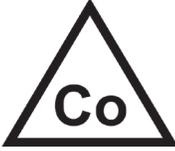
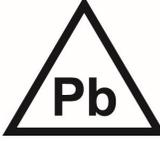
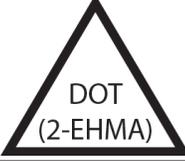
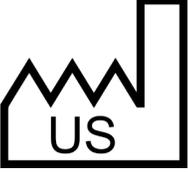
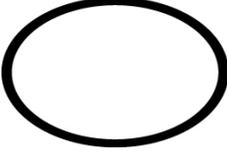
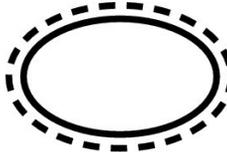


NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	SYMBOLE	TEXTE EXPLICATIF/TITRE DU SYMBOLE
PAS DE RÉFÉRENCE NORMALISÉE/N'EST PAS UN SYMBOLE UNIVERSELLEMENT RECONNU OU NORMALISÉ		
		Responsable du Royaume-Uni
		Quantité
		Le dispositif ne contient pas ou ne présente pas de caoutchouc de latex naturel
		Avis des clients
		Lisez les documents qui accompagnent le dispositif pour obtenir des informations importantes sur la sécurité
		Protection patient CF homologuée
		Contient du cobalt, une substance classée CMR
		Contient du plomb, substance classée CMR
		Contient du nickel
		Contient du dioctylétain bis (mercaptoacétate de 2-éthylhexyle)
<b>ISO 15223-1 - DISPOSITIFS MÉDICAUX - SYMBOLES À UTILISER AVEC LES ÉTIQUETTES DE DISPOSITIFS MÉDICAUX, L'ÉTIQUETAGE ET LES INFORMATIONS À FOURNIR</b>		
5.1.1		Fabricant

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	SYMBOLE	TEXTE EXPLICATIF/TITRE DU SYMBOLE
5.1.2		Représentant autorisé dans la Communauté européenne/Union européenne
5.1.3		Date de fabrication
5.1.4		Date limite d'utilisation
5.1.5		Code de lot
5.1.6		Numéro de catalogue
5.1.7		Numéro de série
5.1.8		Importateur
5.1.9		Distributeur
5.1.11		Pays de fabrication : Mexique
5.1.11		Pays de fabrication : États-Unis d'Amérique
5.2.3		Stérilisation à l'oxyde d'éthylène
5.2.3/5.2.11		Stérilisation à l'oxyde d'éthylène/Système de barrière stérile unique

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	SYMBOLE	TEXTE EXPLICATIF/TITRE DU SYMBOLE
5.2.3/5.2.14		Stérilisation à l'oxyde d'éthylène/Système de barrière stérile unique avec emballage de protection à l'extérieur
5.2.4		Stérilisation par irradiation
5.2.4/5.2.11		Stérilisation par irradiation/Système de barrière stérile unique
5.2.6		Ne pas restériliser
5.2.8		Ne pas utiliser si l'emballage est endommagé et consulter le mode d'emploi
5.2.11		Système de barrière stérile unique
5.2.14		Système de barrière stérile unique avec emballage de protection à l'extérieur
5.3.2		Conserver à l'abri de la lumière du soleil
5.3.4		Garder au sec
5.3.6		Limite supérieure de température
5.3.7		Limite de température

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	SYMBOLE	TEXTE EXPLICATIF/TITRE DU SYMBOLE
5.4.2		Usage unique
5.4.3	 <a href="http://www.medcomp.net">www.medcomp.net</a>	Consultez le mode d'emploi ou sa version électronique
5.4.4		Attention
5.4.7		Contient une substance médicamenteuse
5.4.8		Contient des matières biologiques d'origine animale
5.4.10		Contient des substances dangereuses
5.6.3		Apyrogène
5.7.3		Identification du patient
5.7.4		Site Internet d'informations destinées au patient
5.7.5		Centre de soins ou médecin
5.7.6		Date

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	SYMBOLE	TEXTE EXPLICATIF/TITRE DU SYMBOLE
5.7.7		Dispositif médical
5.7.10		Identifiant unique du dispositif
<b>BS EN 15986 - SYMBOLE POUR L'ÉTIQUETAGE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX, EXIGENCES POUR L'ÉTIQUETAGE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX CONTENANT DES PHTALATES</b>		
A.2		Contient des phtalates : DEHP
<b>DIRECTIVES DE LA FDA SUR L'UTILISATION DE SYMBOLES SUR LES ÉTIQUETTES (CFR 801)</b>		
	<b>Rx Only</b>	Attention : La loi fédérale limite la vente de ce dispositif à ou sur l'ordre d'un professionnel de santé agréé.
<b>ASTM F2503 - PRATIQUE NORMALISÉE POUR LE MARQUAGE DES INSTRUMENTS MÉDICAUX ET D'AUTRES ÉLÉMENTS POUR LA SÉCURITÉ DANS L'ENVIRONNEMENT DE RÉSONANCE MAGNÉTIQUE</b>		
		Compatible avec les IRM
		IRM sous conditions
		IRM dangereux
		IRM sous conditions jusqu'à 3 Tesla
		IRM sous conditions jusqu'à 1,5, 3 Tesla
<b>ISO 7000 - SYMBOLES GRAPHIQUES À UTILISER SUR L'ÉQUIPEMENT SYMBOLES NORMALISÉS</b>		
3079		Ouvrir ici

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	SYMBOLE	TEXTE EXPLICATIF/TITRE DU SYMBOLE
<b>MDD 93/42/EEC, MDR 2017/745, RÈGLEMENT (CE) N°765/2008</b>		
		Marquage de conformité CE
<b>MEDICINES AND MEDICAL DEVICES ACT 2021 (LOI SUR LES MÉDICAMENTS ET LES DISPOSITIFS MÉDICAUX DE 2021)</b>		
		Conformité au RU vérifiée
<b>RÈGLEMENTATION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (SWISSMEDIC)</b>		
		Mandataire autorisé en Suisse